

15 millions de Fcfa
à gagner au BANKO mardi le 3 avril

N°266 du lundi 02 avril 2018

info**Matin**
Quotidien
L'actualité autrement

400 Fcfa

2^e année



Opération épervier

Les deux plaintes de **Sollo**
qui l'emportent avec

Atangana Kouona

Cinq dossiers au total. Seuls, deux intéressent actuellement le Tcs.

P.3

Accidents

Week-end sanglant sur les routes

Des sources officielles font état de six morts sur l'axe Yaoundé-Douala Pp.5-7

CACAO-CAFÉ

Mbarga Atangana invite les jeunes à s'investir dans les 2 filières P.8

FENASCO A

Nalova Lyonga donne le coup d'envoi aujourd'hui à Ngaoundéré P.4

Pôle de Référence au Coeur du Golfe de Guinée
Pole of Reference at the Heart of the Gulf of Guinea



Port Autonome de Douala
Port Authority of Douala

A NEW IMPETUS **UNE NOUVELLE DYNAMIQUE**

- 📍 Centre des Affaires Maritimes Bonanjo
- 📮 BP : 4020 Douala - Cameroun
- 🌐 www.pad.cm
- ☎ Tél : (+237) 233 420 133
- ☎ Fax : (+237) 233 426 797 - 233 421 190
- ✉ E-mail : pad@pad.cm



OPÉRATION ÉPERVIER

Ces affaires qui emportent Atangana Kouna et Sollo

Elles seraient cinq au total. Mais, seules deux intéressent actuellement le Tribunal criminel spécial (Tcs). Évocation.

Yves Marc Kamdoum

Les fins limiers du Tcs se penchent actuellement, selon des indiscretions parvenues à InfoMatin, sur les affaires relatives aux audits financiers réalisés pour les exercices 2000, 2001, 2003 et 2004 de la défunte Société nationale des eaux du Cameroun (Snec), ainsi que sur le fameux dossier du prestataire belge Aspac. S'agissant des audits financiers, lorsqu'il est nommé administrateur provisoire (Ap) de la Snec, le 24 avril 2002, et afin d'avoir une idée de la santé de l'entreprise, Basile Atangana Kouna décide de faire auditer la gestion pour, seulement, les exercices 2000 et 2001 de l'ère de son prédécesseur, Clément Obouh Fegue. Il s'agit, pense-t-il alors, d'avoir juste un aperçu de la situation de la maison dont il hérite. Cette tâche, confiée à René Libong (Société fiduciaire d'audit et de commissariat aux comptes), est effectuée du 1er juillet au 31 décembre 2002. L'audit, dont le rapport est rendu public en 2004, fait état d'irrégularités comptables et de probables détournements de deniers publics. Le rapport révèle également des manquements, tels la surévaluation des comptes des



immobilisations corporelles, des amortissements et de la subvention d'équipement, l'absence de justificatifs pour certains comptes de trésorerie, et même pour certains produits et charges imputés dans les comptes.

Deux années plus tard, l'Ap commande un autre audit financier pour les exercices 2003 et 2004, question de déceler de probables manquements liés à ses deux

années de gestion. Basile Atangana Kouna entend ainsi améliorer la qualité de son management. Les conclusions de ce dernier rapport, par contre, indiquent que la gestion de l'entreprise durant la période visée est saine, sans égarement. En 2007, la Snec disparaît pour donner naissance à la Cameroon Water Utilities Corporation (Camwater, société de patrimoine) et à la fermière Camerounaise des

eaux (Cde). Basile Atangana Kouna reste et dirigera la Camwater jusqu'au 9 décembre 2011, date de sa promotion au gouvernement comme ministre de l'Eau et de l'Énergie (Minee). Il sera remplacé à la tête de l'entreprise publique en mars 2012 par Jean William Sollo. Mais très rapidement, les rapports entre le nouveau Dg et son ministre de tutelle vont se dégrader. La raison, apprend-on, les multiples rappels à l'ordre de Basile Atangana Kouna à celui qui, manifestement, s'écarte de l'orthodoxie managériale. Info ou intox ? Toujours est-il qu'entre les deux hommes, ce n'est plus la lune de miel.

C'est ainsi que, Jean William Sollo, croyant dénoncer la gestion de son prédécesseur, exploite le premier rapport et dépose une plainte contre X dès le 2 février 2014 au Tcs. Le fond de ses accusations est simple : les rapports des audits cités plus haut et commandités par son prédécesseur, Basile Atangana Kouna. Mais dans en réalité, M. Sollo qui croit viser son ennemi intime, atteint plutôt M. Obouh Fegue : le rapport d'audit, pour les exercices 2000 et 2001, est à charge contre l'ex-patron de la Snec.

Aspac

En ce qui concerne la deuxième affaire, elle remonte à 2009 lorsque la Camwater recherche un partenaire pour la réhabilitation, le renforcement et l'extension des systèmes d'approvisionnement en eau potable des centres de distribution, disséminés sur le territoire national et affectés par la vétusté des installations. Le projet, financé par une institution bancaire belge, était estimé à quelque 40 milliards FCfa et concernait 52 centres équipés et non équipés. Une note confidentielle, adressée aux autorités judiciaires en 2016 et que certaines sources attribuent à Jean William Sollo, indique que l'entreprise Aspac Cemac Sarl, avec pour objet les prestations d'ingénierie, avait été désignée adjudicataire pour la réalisation dudit projet. Seulement, soutient la correspondance, plusieurs années après, de nombreux centres de distribution d'eau sont restés dans le même état de vétusté, incapables de satisfaire les besoins primaires des populations en eau potable. Il se rapporte également, dans cette lettre de dénonciation de M. Sollo, que Basile Atangana Kouna avait entièrement le contrôle de la société Aspac. Pourtant, par acte notarié dressé le 21 avril 2010 à Yaoundé par Me Kwa-Mbette, les principaux actionnaires d'Aspac Cemac Sarl sont connus. Il s'agit de Vanessa Yondo



Sollo

(Aspac International), Nana Aloa Thomas et Bello Oussoumanou (Aspac Universal Limited). Au regard de l'évolution des enquêtes et des auditions actuellement en instruction au Tcs, tout laisse croire que l'on pourrait bien s'acheminer vers un non-lieu. Mais le conflit entre Basile Atangana Kouna et Jean William Sollo relève en réalité d'un combat d'ego entre d'anciens intimes et deux dignes fils de la Mefou et Akono. Voici donc deux hommes que tout semblait

rapprocher, qui avaient politiquement cheminé ensemble au sein du Rassemblement démocratique du peuple camerounais (Rdpc, au pouvoir) dans leur département d'origine. Un tandem qu'on croyait inséparable, mais que des intérêts égoïstes ont fini par écarteler. En effet, aussitôt porté à la tête de la Camwater, M. Sollo, apparemment aveuglé et par l'argent et par le pouvoir qu'il redécouvre après une longue traversée du désert, organise



Atangana Kouna

la chasse aux sorcières au sein de l'entreprise publique. Cette obsession à vouloir trouver la petite bête, ajoutée au double jeu des nombreux courtisans qui font la navette entre les protagonistes, aura beaucoup contribué à catalyser l'acrimonie. Surtout que, de l'autre côté, son désormais ennemi semble lui aussi à vouloir « châtier » celui qui lui tient ostentatoirement tête. La fin, on la connaît déjà.

FENASCO LIGUE A

Nalova Lyonga Egbe donne le coup d'envoi ce jour à Ngaoundéré

Pour cette 20^e édition, l'évènement sportif regroupera 1880 athlètes, 200 encadrateurs et 60 jeunes officiels, dans la capitale régionale de l'Adamaoua.

Mamouda Labaran

Pendant une semaine, les jeunes filles et garçons des lycées et collèges, élargis aux Écoles normales des instituteurs de l'enseignement technique (Eniet), âgés de 18 ans maximum rivaliseront d'adresse et de talent dans un esprit de fair-play. Il s'agira de magnifier l'unité du Cameroun dans sa diversité, sous le thème : « Sport scolaire, vecteur du vivre-ensemble ». Le président du bureau exécutif de la Fédération nationale du sport scolaire (Fenasco) ligue A, Samuel Rigobert Mandeng a tenu à préciser, lors d'un point de presse qui a suivi le tirage au sort, que des innovations importantes seront apportées au rendez vous de Ngaoundéré. « Un accent particulier sera mis sur le volet restauration », a-t-il expliqué. « Nous aurons l'exhibition de la fédération camerounaise d'haltérophilie et la fédération du bras de fer. Nous aurons sur place les représentants de l'académie Nafac qui s'occupent des bourses scolaires pour que cette année qu'on identifie les dix premiers élèves camerounais qui vont avoir des bourses scolaires au niveau national », a précisé Rigobert Mandeng. Selon ce dernier, l'objectif est de mettre les enfants



à la disposition de toutes les disciplines possibles. Il prévient néanmoins : « Lorsqu'un enfant qui n'a pas l'âge est introduit dans une délégation, dès qu'on découvre avec les preuves, celui qui lui a signé la carte nationale d'identité doit être sanctionné ». Il poursuit en ajoutant que « toute la chaîne administrative de cette situation doit être sanctionnée parce qu'il est

question de combattre avec la dernière énergie la tricherie ». La commission spéciale de la morphologie veille donc au bon grain, car la tricherie notamment sur la fraude autour de l'âge est très souvent orchestrée par certains chefs d'établissements. Pour sa part, Jean Touda, le représentant du gouverneur de la région de l'Adamaoua a rassuré les organisateurs de ce que toutes

les dispositions sont prises pour faire du rendez vous de Ngaoundéré un succès éclatant. S'adressant aux participants, Ghislaine Bebom, la coordonnatrice technique nationale, les a mis en garde quant à la présence des mercenaires parmi les effectifs. Des sanctions seront infligées aux faussaires, a-t-elle fait savoir. Sur le terrain, les derniers préparatifs sont entrain d'être bouclés. Les sites d'hébergement font peau neuve. Quant au budget, environ 400 millions ont été mobilisés pour ledit évènement sportif scolaire. Ce budget qui devra permettre d'éviter des dysfonctionnements souvent observés au cours des dernières éditions. Les athlètes auraient à chaque fois éprouvé d'énormes difficultés notamment au niveau de l'hébergement, la restauration et bien d'autres. Compte tenu de ce montant très limité, « le budget sera géré de manière que l'essentiel soit assuré (...) (ndlr ... le budget va permettre aux transports des athlètes, tous les intervenants de commissions, la restauration, l'hébergement, la réfection des infrastructures », a indiqué le président du bureau exécutif.

ELITE ONE

Fovu de Baham en tête du classement

8 des 9 matchs prévus dans le cadre de la 11^e journée du championnat ont eu lieu samedi. Le match Coton Sport de Garoua contre Eding Fc de la Lékié se joue aujourd'hui.

M. T

(stagiaire)

Avant tous deux le même nombre de points la rencontre Feutcheu-Fovu de Baham devait déterminer l'équipe qui occupera la première place au classement général. Fovu à domicile a pris le dessus sur son voisin par 2 buts à 1. Le club de l'Ouest s'est ainsi hissé par la même occasion en tête du classement avec 21 points et Feutcheu dégringole à la 4^e place de manière provisoire avec 19 points, car son challenger Coton Sport avec également 19 points n'a pas encore disputé son match de 11^e journée prévue ce jour. Union de Douala a réussi à s'imposer (1-0) face Bamboutos de Mbouda. Première sortie ratée pour son nouveau coach Anicet Mbarga, entraîneur suspendu d'Eding FC, signataire d'un contrat sous réserve la semaine dernière avec le club.

Rappel des résultats partiels



Dragon de Yaoundé 1-0 Apejes de Mfou Ums de Loum 1-0 Colombe Fovu de Baham 2-1 Feutcheu Fc

Union de Douala 1-0 Bamboutos de Mbouda As Fortune de Mfou 0-0 Yosa

Coton Sport-Eding Fc de la Lékié (mardi 3 avril à 15h 30)
Astres 2-0 New Stars
Stade Renard 0-0 Yafoot
Unisport 2-1 Aigle Royal

Classement provisoire avant le match Coton Sport- Eding Fc
1-Fovu de Baham (21 points)
7-Unisport de Bafang (16 points)
13-Yafoot (12 points)
2-Yosa (20points)
8- Fortuna Fc de Mfou (15 points)
14- Apejes (11points)
3-Coton Sport (19 points)
9- Eding Sport (14 points)
15- Colombe (11points)
4-Feutcheu Fc (19 points)
10- Stade Renard (13 points)
16- Dragon (9 points)
5-Ums de Loum (18 points)
11- Bamboutos de Mbouda (13 points)
17- New Stars (8 points)
6-Union de Douala (18 points)
12- Astres de Douala (13 points)
18- Aigle Royal (7 points)

ACCIDENTS DE LA ROUTE

Trop de morts sur le macadam

La route a encore tué. Des images choquantes défilent à travers les réseaux sociaux. Les accidents de la circulation sont finalement classés parmi les tueurs les plus sérieux au Cameroun. Il ne se passe plus une semaine sans que l'on n'annonce un accident grave de la circulation sur l'un de nos axes routiers. Baptisé triangle de la mort, le circuit Yaoundé-Douala-Bafoussam-Yaoundé reste le plus mortel. Si pour certains, le tort revient au gouvernement qui n'arrive

pas à trouver la juste mesure et diminuer au maximum le fléau, pour d'autres, ces hécatombes à répétitions trouvent leur origine dans le fait que non seulement des agences de transports ne s'arriment pas aux standards et à la réglementation, mais surtout, l'incivisme et le manque de formation des chauffeurs. Les sanctions infligées contre les agences de transport et les différentes mesures de préventions routières n'apportent aucune solution. Pourtant, il existe bel et bien une

réglementation en matière de transport terrestre et d'accident de la circulation qui pourrait éviter de transformer les routes en mouvoir. Infomatin dans sa mission citoyenne s'intéresse donc ce jour sur ce secteur d'activité avant de questionner les conditions d'obtention des permis de conduire, quand on sait que le phénomène de moto-taxi est un véritable casse-pied dans le respect de la norme.



Un week-end sanglant

Selon les chiffres officiels, au moins 6 personnes ont perdu leur vie dans des accidents mettant en cause des cars de transport en commun.

Un grave accident de la circulation est survenu vendredi 30 mars vers 19h dans les environs de Mandoumba sur l'axe Yaoundé - Douala. Selon plusieurs témoignages, un bus de transport en commun appartenant à la société Général Express en voulant dépasser un véhicule, a heurté un camion semi-remorque, avant de se renverser. Sur le coup, soutiennent des sources officielles, on a dénombré 4 morts et une trentaine de blessés. Les victimes sont : Yaya Moussa, Epooch Jacqueline, Nkwani Liliane et une quatrième victime, encore non identifiée. Mais de sources non officielles, on parle d'une dizaine de morts. Selon le communiqué du directeur général de l'agence Général Express, un accident impliquant son bus de transport immatriculé Ou 333 AU ayant à son bord 53 passagers en provenance de Yaoundé, est survenu sur l'axe Yaoundé Douala, plus précisément dans la localité de Mandoumba, ce 30 mars 2018 aux environs de 19h. Il explique que ledit bus est entré en collision avec un camion grumier. «Au cours de cet accident, quatre personnes ont perdu la vie dont, le chauffeur du camion et 3 passagers du bus



Général Express. Les différents blessés quant à eux ont été conduits dans différents centres hospitaliers sous l'entière responsabilité de la hiérarchie de Général Express», peut-on lire dans le communiqué. La direction générale de cette agence de voyage exprime pour l'occasion, toute sa compassion aux familles éprouvées et regrette toute manipulation sur le nombre de décès. Si le sous-préfet de Matomb

déclare dans une réaction sur les ondes du poste national que «l'excès de vitesse et un dépassement abusif du chauffeur du bus de l'agence Général Express est la cause de cet accident mortel», le ministre des Transports Jean Ernest Massena Ngelle Bibehé quant à lui attend les résultats de l'enquête ouverte à la suite de cet accident mortel, avant de se prononcer. Dans un communiqué de presse publié

samedi 31 mars, il indique que les résultats de cette enquête en vue d'établir les responsabilités, permettront de sanctionner aussi sévèrement que l'autorise la réglementation, les auteurs de cet accident. Il rappelle par ailleurs à tous les usagers de la route qu'un accident de la circulation n'est pas une fatalité et peut de ce fait, être évité par un respect rigoureux des règles du code de la route. Jean Ernest Massena Ngelle Bibehé fait savoir qu'en aucun cas, la forte demande des usagers, ne peut ouvrir la porte à des comportements inacceptables, tels que les mauvais dépassements et l'excès de vitesse. Il invite par conséquent les usagers de la route à observer strictement lesdites règles et surtout à faire preuve de plus de prudence et de vigilance. Le communiqué annonce l'intensification des descentes sur les routes et agences de voyage des équipes du ministère des Transports pour la sensibilisation des uns et des autres. Un autre accident s'est produit samedi matin au niveau de Pouma sur le même tronçon. Il impliquait 2 grumiers et un petit véhicule. Le bilan provisoire fait état de 2 morts.

Des chiffres qui font peur

Le secteur du transport ne cesse d'endeuiller les familles.

Ambroise Médard Manga

Attention aux clandestins

L'exercice de la profession est rigoureusement réglementé au Cameroun. Les transporteurs routiers sont séparés en transporteur routier de marchandises et transporteur routier de personnes. La loi n° 2001/015 du 23 juillet 2001 régissant les professions de transporteur routier et auxiliaire des transports routiers ainsi que les textes pris pour son application fixent les conditions et les modalités d'exercice de ces professions. L'article 5 de cette loi dispose que «L'accès à la profession de transporteur routier est subordonné à l'obtention d'une licence délivrée par le ministre chargé des transports.» Mais il convient de distinguer les règles applicables dans le transport urbain de celles applicables dans le transport interurbain de personnes. Pour le transport routier Urbain ou Périurbain de personnes, la licence de 1ère catégorie et la carte bleue du véhicule. Pour le transport routier Interurbain de Voyageurs, la licence de 2e catégorie et une autorisation préalable du ministre en charge des transports sur examen favorable d'un dossier. S'agissant du transport des marchandises, le décret n° 2004/0607/PM du 17 mars 2004 fixant les conditions d'accès aux professions de transporteur routier et d'auxiliaire des transports routiers distingue les transporteurs routiers de marchandises (dangereuses et/ou diverses) des transporteurs routiers mixtes de marchandises et de personnes avec les véhicules du genre camionnettes (Ptca sup. ou égal à 3.5 tonnes). Pour les premiers, avoir une licence de 3e catégorie et un agrément du ministre en charge des Transports sur examen favorable d'un dossier, si le transporteur exerce sur le territoire national. Si le transporteur compte exercer dans la sous-région Cemac, il devra avoir une licence de 3e catégorie et un agrément du président de la Commission de la Cemac.

Henri Bomba

En très peu de temps, l'agence Général Express a fait une dizaine d'accidents avec une cinquantaine de morts. Pour la seule année 2010, les accidents de la circulation ont causé une perte importante en vie humaine. 1900 morts et plus de 6000 blessés ont été recensés. Et selon une étude de l'Organisation mondiale pour la santé, réalisée au Cameroun, les accidents de la route sont devenus la 2ème cause de mortalité nationale après le paludisme.

Le rapport présenté au gouvernement camerounais, en août 2015 à Yaoundé par la Banque mondiale, indique qu'entre 2011 et 2014, le nombre de morts sur les routes a baissé de 31%. De 1139 personnes tuées en 2011, le chiffre s'est amoindri à 877 morts en 2012 et 2013. En 2014, le nombre s'est encore réduit à 790 morts. Au fil des années, les chiffres se sont améliorés contrairement aux années 2009 et 2010 où respectivement 935 et 904 personnes sont mortes d'accidents de la circulation. En 2015, les actions fournies par les pouvoirs publics pour réduire considérablement le nombre de morts sur les routes ont considérablement diminué, selon les chiffres publiés le 10 novembre 2015 à Douala, indique le rapport de l'Organisation mondiale de la santé.

Alors que les pouvoirs publics pensaient déjà maîtriser la situation, l'année 2016 a surpris plus d'un par son record. Le bilan présenté au cours des travaux de la 21ème assemblée du Conseil national de la route dans la capitale camerounaise indique que 3.088 accidents ont été officiellement enregistrés pour 1.102 morts. Comme chaque année, les autorités n'ont pas manqué de pointer un doigt accusateur sur la corruption des agents des forces de sécurité et de la prévention routière commis à la circulation.

2017 a battu tous les records de l'histoire des morts sur les routes nationales. Plus de 1000 personnes ont perdues leur vie suite aux accidents de la circulation. Au seul mois d'août, selon les chiffres de la gendarmerie nationale, 116 Camerounais ont été tués. On cite par exemple, dans la région du centre, un accident survenu à Obala aux obsèques de Mgr Bala, le 2 août, tuant un adjudant de gendarmerie ; à l'Ouest du pays dans la nuit du 4 au 5, un autre a été observé à Bandjoun, lieu dit Mbo'ô faisant 4 morts. Dans



la région du Centre, 13 Camerounais laissent leur vie sur le carreau à l'axe Yaoundé-Bafoussam plus précisément à Nkometou, localité située dans la périphérie de Yaoundé. Dans la région du sud-Ouest, le 19 août à Muyuka, le ciel est tombé sur plusieurs familles

à l'occasion d'un grave accident ayant causé la mort de 20 personnes. Au lendemain de ce drame, ce sont 4 individus à bord d'un taxi stationné dans une station service qui ont été écrasés par un camion transportant la ferraille. Le 26 août au village Benjanga

Bomono à quelques kilomètres de Douala, c'est une douzaine de Camerounais qui mourraient en plus des blessés à la faveur d'une collision entre un bus de transport en commun et un camion.

L'option de faux permis de conduire

Elle est l'apanage de bon nombre de Camerounais formés dans le tas, à partir des laveries et autres garages.

Carole Oyono
(stagiaire)

Il est connu de tous dans le pays qu'on peut acquérir le permis de conduire sans avoir besoin de passer par un centre de formation à la conduite automobile. En effet, l'on a l'habitude de dire «impossible n'est pas Camerounais, il suffit d'avoir le bon réseau». Ce slogan se vérifie tout aussi dans la procédure d'acquisition, de délivrance et de retrait de ce sésame qui est pourtant la preuve matérielle, officielle et légale du passage de son détenteur par une formation pointue (théorique et pratique) dans le domaine. Une réalité qui on ne saurait le nier, participe à occasionner les multiples accidents mortels de la route. Dans la même optique, l'on déplore le fait que dans bon nombre d'auto-écoles, le système d'évaluation (phase théorique et pratique) est souvent émaillé de fraude, ne respectant pas toutes les chartes y relatives. La maîtrise approximative des programmes, des locaux non



conformes, un déficit d'équipements et de documentation appropriée, le non-respect du cahier de charges, entre autres. En clair, la plupart ne peuvent que se déployer de cette manière, car opérant dans la clandestinité et facilitant la délivrance des permis aux personnes jamais passées par une formation adéquate et complète. L'on se souvient par exemple du scandale d'une auto-école de Douala, où le nom d'un décédé figurait sur la liste des candidats admis à prendre

part à l'examen du permis de conduire catégorie B de la session de septembre 2016. Ce qui montre le degré de désinvolture par lequel certains de ces centres de formation opèrent. Il est à espérer que le nouveau permis qui se délivre selon un procédé informatisé où la tricherie et la falsification sont rendues difficiles, apportera une pierre à l'édifice dans les solutions pour éloigner les mauvais conducteurs responsables des accidents de la route.

Des responsabilités partagées

Les causes des accidents sur nos routes sont multiples même si l'indiscipline notoire des conducteurs est celle qui est la plus flagrante.

H.O.B

Il est indéniable que les accidents de la route entraînent des pertes économiques considérables chez les victimes, leurs familles et le Cameroun en général. Ces pertes proviennent du coût des traitements et des pertes de productivité pour ceux qui en meurent ou restent handicapés à la suite de leurs blessures, ainsi que pour les membres des familles qui doivent interrompre leur travail ou leur scolarité pour s'occuper des blessés. «Parce que quel que soit le voyage que tu veux faire, tu vas parfois te confronter à des pistes défectueuses, boueuses, non goudronnées, étroites ou non éclairées. Et même sur les routes nationales comme Yaoundé-Douala-Bafoussam-Yaoundé (le Triangle de la mort), aucun aménagement n'a été fait. Aucune autoroute n'est présente. Aucun itinéraire n'est linéaire. Mais au contraire, les trajets sont bifurqués, sinueux, tortueux. Ça monte et ça descend au gré des collines et des vallées, et la route peut



même se diviser en deux comme on avait vu à Matomb et c'est cela qui avait provoqué la catastrophe ferroviaire de 2016 à Eséka...», soutient un homme politique. De nombreux usagers de la route partagent ce point de vue, et beaucoup suivent le

débat en cours avec intérêt, qui pensent que les pouvoirs publics doivent contribuer d'une manière comme d'une autre à sauver les vies humaines sur les axes routiers du Cameroun. Au niveau de la gendarmerie nationale, l'on parle de

l'incivisme comme la cause majeure de ces accidents. Le non-respect du code de la route des chauffeurs, l'ignorance de certains feux, l'achat de plusieurs permis de conduire, les visites techniques fictives, le mauvais état des véhicules et des routes, le manque de vigilance de la part des chauffeurs, l'excès de vitesse, la conduite en état d'ébriété et de fatigue caractérisent ces actes d'incivisme. «De nombreux automobilistes utilisent de vieilles guimbardes pendant plus de quarante ans, et quand elles se décrépissent ils ne vont jamais remplacer ni le rétroviseur, ni les phares, ni les amortisseurs, ni les vitres, ni les essuie-glaces, ni le radiateur, ni le moteur. Si nos agents chargés de la sécurité routière passent leur temps à laisser passer des cercueils ambulants parce que le chauffeur de ces corbillards leur a glissé mille francs Cfa dans la poche arrière, où est donc la sécurité ou bien la prévention dans ce type de mauvais comportements ? Si nos syndicats ont bien remarqué que les bus sont surchargés (il y a parfois des passagers qui s'asseyaient sur les escaliers), pourquoi alors ils nous laissent circuler dans ces conditions inacceptables ?», s'interroge un blogueur. Dans tous les cas, selon le rapport d'un cabinet américain, des erreurs humaines qui seraient à l'origine de 90% des accidents qui surviennent au Cameroun. Selon certains experts de la sécurité routière, pour faire face à cela, il faut concevoir et mettre en œuvre une stratégie nationale de sécurité routière axée sur les facteurs de risques. Mais également mettre en place une bonne réglementation, en incluant une bonne gestion efficace de la flotte automobile avec des centres de contrôles techniques performants.

Des mesures envisageables

De nombreuses causes d'accidents de la route découlent de la violation des règles du code de la route. En avoir connaissance est primordial. En premier lieu, le respect de la signalisation. Il est dommage d'avoir un accident pour n'avoir pas respecté une priorité, une interdiction de dépasser ou encore pour un excès de vitesse dans un virage. Il faut également veiller à respecter les éclairages afin de voir et d'être vu par les autres usagers, respecter les distances de sécurité et surtout, anticiper le danger, ce qui demande une vigilance constante. A propos, l'usage du téléphone au volant doit formellement être interdit. Qu'il s'agisse d'un appel à l'oreille, de l'envoi d'un Short messages send (Sms) ou de l'usage d'oreillettes, écouteurs et casques. En effet, selon les experts, le risque d'accidents avec un mobile tenu en main est multiplié par 3 et par 23 lors de l'envoi d'un Sms. Son usage diminue la concentration et la vigilance du conducteur, ce qui a une incidence sur le temps de réaction et la distance d'arrêt. Mettre son téléphone sur silence peut être la solution pour ne pas être tenté de prendre un appel ou répondre à un message au volant. En fonction de l'engin, il faut opter pour un équipement spécifique. Un casque par exemple, pour une moto. Le blouson en cuir également. Celui-ci protège du vent, du froid et des brûlures en cas de chute. Par ailleurs, il faut éviter de conduire en état d'ivresse. Il est conseillé de faire appel à un conducteur totalement lucide. En effet, bien que le conducteur puisse se sentir apte à prendre la route, l'alcool a une incidence sur le champ visuel, la concentration, l'évaluation des risques et le temps de réaction.

Clotilde Nathalie Obono (stagiaire)

Moto-taxis, non-respect des normes sécuritaires

Les motos-taxis sont un moyen de transport populaire. Mais l'incivisme mine ce secteur d'activité au Cameroun. La formation n'est pas la chose la mieux partagée par les conducteurs. Communément appelés Bend-skiners, bon nombre double par la droite, ou prennent à contre-sens des ronds-points. Par conséquent, le nombre d'accidents qui touchent les passagers augmente au fil du temps. Au point où l'hôpital Laquintinie de Douala a ouvert un pavillon consacré aux victimes d'accident de Bend-skin. Pourtant, lors de son traditionnel message adressé aux jeunes le 11 février 2013, le président Paul Biya a reconnu le secteur comme une activité d'utilité publique. Cinq mois après, précisément le 30 juillet 2013, un décret est signé par le Premier ministre camerounais, Philemon Yang. Celui-ci fixe les conditions et les modalités d'exploitation des motocycles à titre onéreux. Dans l'ensemble, il s'agit de 15 articles qui viennent modifier et compléter les dispositions du décret du 31 décembre 2008 fixant les



conditions d'exploitation des motocycles à titre onéreux. L'accès à la profession est subordonné à l'obtention de neuf pièces. Entre autres, la licence spéciale de transport de catégorie S2, la carte de transport public routier par motocycle exploité, la carte de contribuable, la police d'assurance en cours de validité. Pour l'exploitation, tout Bend-skiner doit également disposer de 11 équipements et accessoires.

Entre autres, un réservoir de carburant peint en jaune, un trousseau de dépannage, un pare choc avant et arrière, un casque de protection pour le conducteur et un casque pour le passager. Le nouveau texte oblige également les moto-taximen à porter le gilet dont la couleur est déterminée par la commune du ressort d'exploitation. Mais cette réglementation est encore foulée au pied.

CACAO-CULTURE-CAFÉ-CULTURE

Mbarga Atangana invite les jeunes à s'investir dans les 02 filières

Au cours de la 26^e session ordinaire de l'Assemblée générale du Conseil interprofessionnel du cacao et du café (Cicc), le 29 mars à Yaoundé.

Diane Abada

« Avec l'acte constitutif de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zleca) signé par les chefs d'Etat et de gouvernement le 21 mars à Kigali, le marché s'ouvre pour le Cameroun qui produit et exporte moins de 250 000 tonnes de cacao et moins de 45 000 tonnes de café. C'est ainsi une place nouvelle, une vocation nouvelle pour nos jeunes. Parce qu'ils pourront bien travailler en étant certain de l'écoulement de leur production et que le marché sera objet de moins de fluctuations, parce que ça se passera entre nous Africains et que nos États vont eux-mêmes poser les règles qui permettent de réguler le marché. L'occasion pour moi de lancer un appel aux jeunes qui y sont déjà avec le programme New Generation du Cicc. C'est aussi un appel à tous les autres jeunes de venir s'investir précisément dans ces filières (cacao et café, Ndlr) et bien d'autres activités, qu'elles soient agricoles ou industrielles, étant assuré que nos dirigeants ont enfin placé le curseur à l'endroit, en garantissant les débouchés ». Ces propos qui expriment l'invitation des jeunes à la culture du cacao et du café pour optimiser la production sont du ministre du Commerce (Mincommerce), Luc Magloire Mbarga Atangana. Non sans féliciter et encourager les délégués des quatre collèges (producteurs, exportateurs, transformateurs, usiniers/acheteurs/conditionneurs, Ndlr) qui forment l'Interprofession réunis en assemblée générale à l'effet « de dresser le bilan de l'exercice écoulé, mais surtout pour se projeter ».

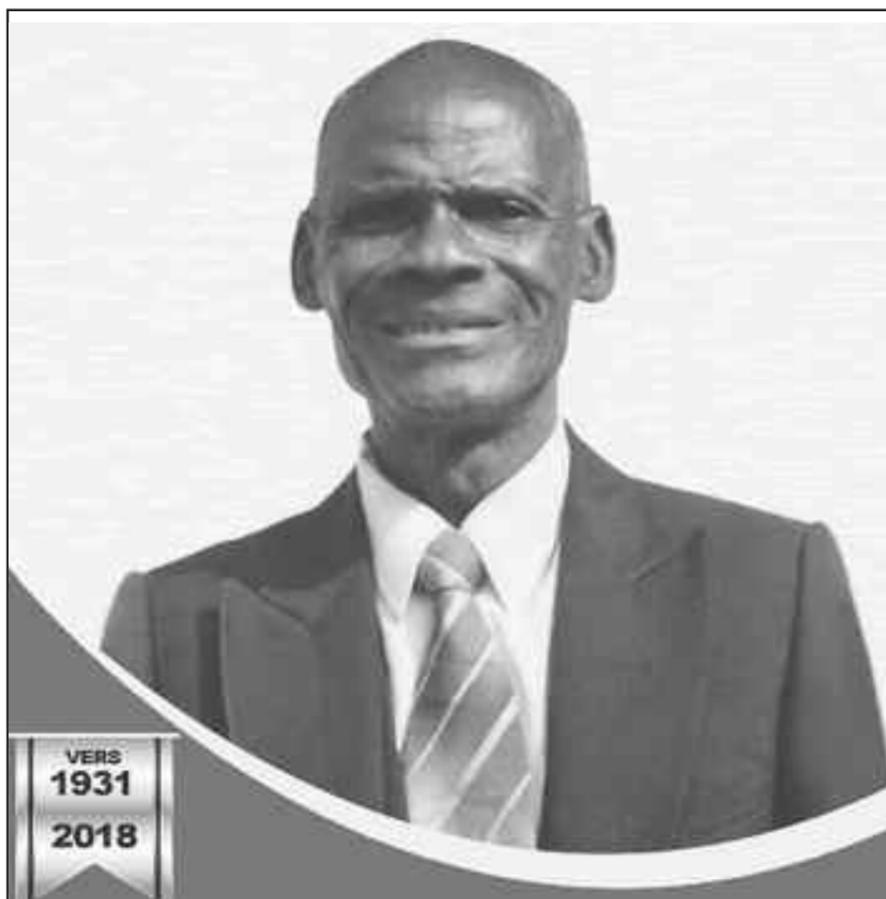


Le Mincommerce et les jeunes de New Generation

Et pour permettre aux cacaoculteurs et caféiculteurs camerounais de saisir toutes les opportunités que présente la Zleca (un marché africain ouvert de 1,2 milliard de consommateurs), le Cicc que préside le Dr Apollinaire Ngwé et doté d'un budget 2018 équilibré en ressources et emplois à 2 601 680 000 Fcfa, entend mettre le cap sur l'excellence, la professionnalisation et la promotion des filières cacao et café à travers ses programmes structurants. Entre autres, l'Appui à l'organisation de la commercialisation (Aoc) ; New

generation, Bonnes pratiques, Cacao haut de gamme, Programme d'urgence pour la relance ciblée de la caféiculture (Purc-Café), l'Observatoire des changements climatiques sur la productivité du cacao (Oc4). D'après le secrétaire exécutif du Cicc, Omer Gatien Malédy, la promotion des filières sera marquée par l'organisation de la 6^e édition du Festival international du café (Festicoffee) sous le thème : « Les jeunes, avenir de la filière café », en date du 03 au 05 avril ; et de la 7^e édition du Festival international du cacao (Festicacao)

en août sous le thème : « Cacao d'excellence origine Cameroun ». En présence de Jean Marie Ndengue, Mme Maltilda Ebenki, Valentin Foketchian et Théodore Ebobo, respectivement présidents du collège des usiniers/acheteurs, des producteurs, des transformateurs et des exportateurs, les 25 ans d'activités (formations, appuis, partenariats, promotion du genre, réalisations...) de l'Interprofession ont été présentées à travers un vernissage de l'exposition photo.



OBSÈQUES

FAIRE-PART

La grande famille Menyevuma à Lenyong par Ebebda ;
La grande famille Mvog Emah à Lenyong par Ebebda ;
La grande famille Ekoe-Bella à Abam-Ebong par Ebebda ;
La grande famille Mvog Ndjinga à Kongo par Sa'a ;
Mme veuve Ambombo Marie-Thérèse Epse Zoa Emah à Lenyong par Ebebda ;
Prof. Ntuda Ebodé et Mme Ntouda Marie-Louise Epse Ntuda Ebodé et leurs enfants à Yaoundé ;
Mme Souga Marie Appolonie Epse Fouda et ses enfants à Yaoundé ;
Mme Ambombo Marie Thérèse et ses eThérèse et ses enfants à Yaoundé ;
Mme Ndzié Bibiane et ses enfants à Yaoundé ;
Mme Nga Carine Joëlle et ses enfants à Yaoundé ;
Mme Meliga Marie Salomé et ses enfants à Ntui ;
Mme Mballa Marie Thérèse et ses enfants à Lenyong par Ebebda ;
M. Zoa Jean Pierre et ses enfants à Lenyong par Ebebda ;
M. Ekoudou Robert Gérard et ses enfants à Yaoundé ;
Mme Ntouda Marie Epse Nama à Oman par Bikok ;
Annoncent le décès de leur fils, beau-fils, époux, beau-père, père, frère, grand-frère et arrière-grand-père.

M. Zoa Emah Alexandre

survenu des suites d'une longue maladie, le 21 février 2018, à l'âge de 87 ans.

PROGRAMME

Du 22 février au jeudi 05 avril 2018
Recueillement tous les soirs au domicile familial à Lenyong par Ebebda

Vendredi 06 avril 2018

11h 00 : levée du corps à la morgue de l'Hôpital gynéco-obstétrique de Nguosso (Yaoundé)
12h 00 : départ pour le village Lenyong par Ebebda
13h 30 : arrivée et installation de la dépouille au domicile familial
20h 00 : office religieux suivi de la veillée jusqu'à l'aube.

Samedi 07 avril 2018

09h 00 : début des cérémonies traditionnelles
13h 00 : office religieux
14h 30 : - témoignage
- oraisons funèbres
- inhumation.

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

Le point focal lai-Cameroun de Fomopéa inauguré

Et 102 apprenants de cette localité de l'arrondissement de Fokoué (région de l'Ouest), ont solennellement reçu leurs attestations de fin de formation, le 29 mars.

Diane Abada

Manifestement, l'Institut africain d'informatique (lai) du Cameroun/ Centre d'excellence technologique Paul Biya étend ses ramifications en zone rurale. La dernière localité honorée jeudi est Fomopéa. La preuve, le point focal lai de cette bourgade de l'arrondissement de Fokoué (département de la Menoua) a été solennellement inauguré. La cérémonie solennelle qui a eu pour cadre la place des fêtes de la chefferie supérieure Fomopéa a connu la présence du Représentant résident de l'lai-Cameroun, Armand Claude Abanda, des autorités administratives, politiques, traditionnelles, des forces de l'ordre de l'Arrondissement de Fokoué, la présidente des filles de Fomopéa, Mme Auréole Demanou, et le chef de Centre lai-Bafoussam, Serge Ymele. A l'occasion, 102 récipiendaires de la promotion Charles Tawamba (président du Comité de développement Fomopéa) ont également reçu leurs parchemins. En effet, au terme d'un mois de formation en technologies de l'information et de la communication (Tic), les personnes formées par le Centre lai-Bafoussam ont reçu leurs attestations de fin de formation. Les apprenants ont été édifiés sur des modules tels que : Microsoft Word, Excel, Internet, réseaux sociaux et initiation à l'entrepreneuriat.

Retour de l'ascenseur. Dans son mot de bienvenue, le président du Comité de développement de Fomopéa a remercié la Première dame Chantal Biya et à l'lai-Cameroun qui ont opté pour une large vulgarisation de l'outil informatique à travers l'opération un Million de jeunes, d'enfants et de femmes (Mijef) à l'horizon



Coupure symbolique du ruban

2035. Pour avoir permis à ses assujettis de sortir de l'analphabétisme du 3^e millénaire, S.M le chef supérieur Fomopéa a témoigné toute son admiration au couple présidentiel ainsi qu'aux experts

de l'lai-Cameroun. Et pour marquer sa reconnaissance aux actions du Centre d'excellence Paul Biya, le Conseil des notables Fomopéa conduit par S.M le chef supérieur Tientcheu a élevé Armand Claude Abanda au rang

de notable, avec pour nom de baptême, "Wamba Ngon Fieh" (celui qui conduit le peuple vers le nouveau monde). En vue de pérenniser et vulgariser davantage cette initiative, le représentant du sous-préfet de la localité a souhaité que les formations de l'lai-Cameroun puissent se démultiplier dans toutes les localités de l'arrondissement de Fokoué. «L'lai-Cameroun est en droite ligne des prescriptions du chef de l'Etat Son Excellence Paul Biya, dans l'appropriation des Tic par toutes les couches de la population», a-t-il renchéri. Le Représentant résident, nimbé de ses attributs de notable bamiléké, a remercié le peuple Fomopéa pour le chaleureux accueil à lui réservé ainsi qu'à la délégation qui l'accompagnait. Comme partout où il est passé pour la remise des parchemins, M. Abanda a demandé aux bénéficiaires de cette formation «d'utiliser les connaissances acquises à bon escient et de ne pas verser dans la commission des actes cybercriminels». Au regard de l'implication des élites et du Comité de développement dans la mise en place de cette structure, l'auteur du roman à succès "Fils de Prêlat" a souhaité que l'étape de Fomopéa serve d'exemple aux autres localités du triangle national. La cérémonie très courue par les populations s'est achevée par la coupure du ruban symbolique, la découverte de la plaque inaugurale et une visite guidée des locaux dudit point focal. En rappel, dans le cadre de Mijef 2035, 150 femmes du village Nkometa, dans l'arrondissement de Mbalmayo (département du Nyong et So'o, région du Centre), ont reçu leurs attestations de fin de formation en informatique, le 24 mars.



Remise du certificat au parrain de la promotion, Charles Tawamba



Photo de famille

MINISTRY OF FINANCE**RELEASE**

The minister of Finance informs all vehicle and motorcycle owners that the second nationwide campaign to control the payment of the automobile stamp duty for 2018 fiscal year shall be organized with effect from the 27th March to the 27th of April 2018. In the course of this exercise, vehicle owners shall be required to show proof of the effective payment of the automobile stamp duty to the controllers by presenting a valid insurance attestation.

The Minister of Finance recalls that pursuant to the provisions of section 598 of the General Tax Code, the said duty is exclusively collected by insurance companies alongside the subscription or renewal of the civil liability insurance policy.

Vehicle and motorcycle owners who are yet to meet up with the payment of their civil liability insurance policy, which equally entails non-compliance to the automobile stamp duty for the 2018 fiscal year, are called upon to regularize their situations at the level of their respective insurance companies.

Failure to act as such would entail liability to the sanctions provided for by the legislation in force, notably the application of a 100% fine, a criminal fine and the impoundment of their vehicles.

The Minister of Finance counts on the compliance of all parties involved

Louis Paul MOTAZE

MINISTERE DES FINANCES**COMMUNIQUE**

Le Ministre des Finances informe l'ensemble des automobilistes et motocyclistes que la première campagne de contrôle routier du paiement du droit de timbre automobile au titre de l'exercice 2018, se déroulera sur l'ensemble du territoire national du 27 mars au 27 avril 2018. A cette occasion, les automobilistes devront obligatoirement présenter aux agents de contrôle une attestation d'assurance à jour pour justifier du paiement de droit de timbre automobile.

Le Ministre des Finances rappelle que conformément aux dispositions de l'article 598 du Code Général des Impôts, le droit de timbre automobile est désormais collecté par les compagnies d'assurance au moment de la souscription ou du renouvellement de la police d'assurance responsabilité civile.

Il invite par conséquent les automobilistes et motocyclistes qui ne sont pas en règle au regard de leur assurance-responsabilité civile et par voie de conséquence défaillants au titre du paiement du droit de timbre automobile pour le compte de l'exercice 2018, à se rapprocher sans délai de leurs compagnies d'assurance pour régulariser leur situation.

A défaut, les contrevenants se verront appliquer les sanctions prévues par la législation en vigueur, notamment une pénalité fiscale de 100%, une amende pénale et la mise en fourrière de leur véhicule.

Le Ministre des Finances compte sur le civisme de tous.

Louis Paul MOTAZE

INDE

Une éléphant qui fume du charbon de bois

Un éco-garde a surpris une femelle éléphant en train de rejeter la fumée, dans le parc national de Nagarahole.

Diane Abada

Source : futura-sciences.com

Cela peut surprendre mais c'est ce qu'a pu voir Vinay Kumar dans le parc national de Nagarahole, dans le sud-ouest de l'Inde (Asie). Travaillant pour le Wildlife Conservation Society (Wcs), M. Kumar et quelques-uns de ses collègues vérifiaient les différents pièges photographiques installés dans cette réserve où des tigres, des ours et des éléphants d'Asie peuvent être croisés à l'état sauvage. Tout à coup, apparut au loin une éléphant, recrachant ce qui ressemble à de la fumée. Loin d'être une hallucination, le pachyderme saisit avec sa trompe quelque chose sur le sol, le met dans sa gueule et expulse aussitôt une nuée grisâtre. Les biologistes qui ont vu ces images se sont dit d'abord ébahis devant un



tel comportement. Ils n'ont pas l'habitude de voir quelque chose comme tel. Pour le docteur Varun Goswami, spécialiste des

éléphants au Wcs, ce qui nous paraît ici rare pourrait très bien être habituel. « Je crois que l'éléphant a peut-être essayé d'ingérer du

charbon de bois. Elle semble ramasser des morceaux sur le sol de la forêt, souffler la cendre qui l'accompagne et consommer le reste » a-t-il déclaré.

Automédication. D'après les experts, l'animal aurait mangé du charbon de bois pour se soigner, à l'image des singes colobes rouges sur l'île de Zanzibar (Tanzanie) qui, eux, aiment à consommer un peu de charbon tous les jours. Ce serait une forme d'automédication, surtout pour absorber des toxines. Et cela « peut également servir de laxatif, doublant ainsi son utilité pour les animaux qui le consomment après les feux de forêt, la foudre ou les incendies contrôlés », écrit le Wcs dans un communiqué.

Brèves

ANGOLA

Jose Filomeno dos Santos inculpé de fraude

Pour avoir ordonné un virement jugé suspect de 500 millions de dollars (environ 250 milliards Fcfa) au moment où il dirigeait le fonds souverain du pays, le fils de l'ancien président Dos Santos vient d'être inculpé de « fraude, détournement de fonds, trafic d'influence, blanchiment d'argent et association criminelle ». Pour certains observateurs, la purge contre l'establishment Dos Santos se poursuit en Angola. Quelques mois après son élection, le nouveau chef d'État, João Lourenço, ne faiblit pas et son plan de déconstruction du clan de l'ancien président, resté au pouvoir depuis 40 ans, semble porter ses fruits.

AVIATION CIVILE

Cap sur les appareils ultra longue portée

Le fabricant français Airbus entend livrer cette année à Singapore Airlines son premier A350-900 ULR (ultra longue portée, ultra long rayon d'action). D'après le concepteur, cet appareil fait passer la distance parcourue maximum de la gamme de son long-courrier A350 de 8 100 milles nautiques (environ 15 000 km et jusqu'à 16 heures de vol) à 9 700 milles nautiques (environ 18 000 km et jusqu'à 20 heures de vol) grâce à une optimisation de son système de carburant qui lui permet d'emporter 165 000 litres de fuel et une masse à l'envol augmentée.

TCHAD

L'opposition rejette les conclusions du forum national

Dans un communiqué rendu public hier dimanche, la principale plateforme de l'opposition tchadienne rejette les résolutions du récent forum national, qui prévoient l'instauration d'un régime présidentiel au Tchad. D'après les ces responsables, les résolutions issues des assises présidées par le président Idriss Déby Itno sont « grossières, ridicules et fantaisistes ». Selon le regroupement de partis d'opposition, le Tchad traverse des « crises gravissimes », dont la résolution est « mille fois plus urgente et importante que la tenue de ce forum qui n'était qu'une fuite en avant et dont la finalité était connue d'avance : la pérennisation du pouvoir d'Idriss Déby, un pouvoir aussi néfaste que dangereux pour l'avenir du Tchad ».

BOTSWANA

Le président Ian Khama passe le témoin

Une transition exemplaire dans une Afrique où les dirigeants brillent par une longévité légendaire au pouvoir.

D. A

Dix-huit mois avant la fin de son mandat, conformément à la Constitution botswanaise qui limite celui-ci à 10 ans (2x5), le président Ian Khama quitte délibérément la magistrature suprême. Encore un acte atypique dans ce pays souvent présenté comme « l'exception du continent ». Agé de 65 ans, le président botswanaise a conclu le 27 mars à Serowe (est) sa tournée d'adieux dans la totalité des 57 circonscriptions du pays. Et dans la ville natale de l'artisan de l'indépendance, son père Seretse Khama, il a à la surprise de tous annoncé qu'il quittait la vie publique. « J'étais un soldat, je n'avais aucun intérêt à entrer en politique », a déclaré le président démissionnaire à ses milliers de partisans. L'ancien pilote de l'armée de l'air affirme à qui veut le croire que son prédécesseur Festus Mogae a dû le persuader de le remplacer en 2008. L'actuel vice-président, Mokgweetsi Masisi, a pris la tête du Parti démocratique du Botswana, au pouvoir depuis l'indépendance. Il a été investi dimanche à Gaborone. D'après la loi fondamentale, il revient à M. Masisi de tenir les rênes du pays jusqu'aux élections générales de 2019.

Pays vert. Pays le moins corrompu du continent, devant l'Espagne et l'Italie, avec l'une des économies les plus prospères, le Botswana est souvent présenté comme un « miracle africain ». La richesse

de son sol, qui fait de lui le troisième producteur mondial de diamants, lui a permis d'avoir une croissance annuelle moyenne de 9% entre 1970 et 2000 et de sortir en 1994 du groupe des pays les moins avancés (Pma). Contrairement au pays tels que le Nigeria, l'Angola ou la République démocratique du Congo, le « pays des Tswanas » n'a pas succombé à la « malédiction des matières premières », la cause de la déstabilisation tant de pays africains. Conscient que les diamants sont des ressources épuisables, le Botswana a créé en 1994 un fonds souverain, le Pula fund, qui investit les revenus de l'industrie diamantifère pour

les générations futures. Une initiative qui force l'admiration pour ce pays d'Afrique du Sud. Sous la présidence d'Ian Khama, le Botswana s'est illustré comme modèle africain de la protection de l'environnement. Une démarcation bien accueillie par les organisations non gouvernementales protectrices de l'environnement. Le pays, particulièrement riche en faune sauvage, applique une « tolérance zéro » pour les crimes contre l'environnement et reste le seul véritable sanctuaire du continent pour les éléphants. « Si nous ne prenons pas soin de l'espèce, qui va le faire ? Nous sommes leur voix », affirmait en 2015 le

ministre de l'Environnement et du Tourisme Tshekedi Khama II, parent du président démissionnaire.

En rappel. Au pouvoir depuis 2008, Ian Khama fait une fois de plus respecter la tradition de stabilité démocratique du Botswana. Alors qu'en Égypte, le maréchal Sissi est presque plébiscité, qu'Idriss Déby Itno s'éternise au Tchad et que le Faure Gnassingbé et Joseph Kabila manipulent respectivement au Togo et en République démocratique (de nom) du Congo, le Botswana se démarque par une transition politique édifiante.

FÉLIX TSHISEKEDI Porté à la tête de l'Udps et candidat à la présidentielle



Sans surprise, le fils de feu Etienne Tshisekedi a été élu président de l'Union pour la démocratie et le progrès social (Udps) au cours du Congrès à Kinshasa, le 30 mars. Le quinquagénaire a obtenu 790 voix (soit 98,38%) contre 8 pour son challenger, Guy Bao. Immédiatement après cette élection, les congressistes ont voté une résolution, faisant de ce politique le candidat à la magistrature suprême pour les élections prévues le 23 décembre 2018. « En vue de mettre l'Udps (parti dénommé A380, Ndlr) en ordre de bataille, le congrès a décidé d'investir M. Tshisekedi Tshilombo, candidat du parti à la présidence de la République », a déclaré le rapporteur du congrès, Me

Peter Kazadi. Au pas de course, le nouveau président de l'Udps a, de manière solennelle, appelé à l'unité du parti. Il a également appelé les membres de ce parti emblématique au sens du pardon. Cette élection, ce plébiscite du fils d'Etienne Tshisekedi, intervient au moment même où le nom du parti est au centre d'une controverse. D'après les proches parents, M. Tshisekedi est homme qui respecte la parole et attaché aux valeurs morales. Après son plébiscite, le nouveau président de l'Udps se dit convaincu que sa formation « arrivera au pouvoir cette année pour redresser le pays ». Il est à relever que l'Udps est le principal parti d'opposition en République démocratique

du Congo (Rdc). Félix Tshisekedi a fait ses études secondaires et humanitaires en Rdc et ses études supérieures à l'Institut des Carrières Commerciales de Belgique où il a obtenu un diplôme en marketing et communication. Il a travaillé dans les entreprises qu'il a créées en partenariat avec d'autres personnes. C'est très jeune qu'il rejoint les rangs de l'Udps qu'il contrôle dorénavant. Depuis octobre 2016, il occupait le poste de secrétaire général adjoint du parti. Le nouveau patron de l'Udps faisait parti du Conseil des sages du Rassemblement de l'opposition dont il était co-président aux côtés de Pierre Lumbi.